

Le gymnase de Chessy

Ouverture : septembre 2009

Situé : parc du Bicheret

Usage : le gymnase s'insère dans le parc sportif du parc du Bicheret, à l'usage des collégiens du « Vieux Chêne » et les associations locales.
Programme : 1 grande salle de 1 600 m² avec 300 places en gradins, 6 vestiaires.

Architecte : Morgadès



Le parc du Lochy

Ouverture : la dernière tranche est livrée en 2009

Situé : sur un vallon qui part du coeur du bourg ancien de Magny le Hongre, à la hauteur de la place de l'Eglise jusqu'à la limite du Grand Morin.

Usage : l'un des plus vastes lieux de promenade verte du Val d'Europe, qui borde des quartiers d'habitation de Magny le Hongre.

Programme : 28 hectares

Il accueille 2 bassins de rétention des eaux pluviales.

Travaux réalisés sur 4 ans : plantations rustiques, redéfinition

du ru du Lochy, plantation et développement naturel des végétations de bords d'eau, aménagement des coteaux avec arbres fruitiers en rappel des anciens vergers, plantation de bandes boisées, aménagement de zones en prairie naturelle, aménagement de la lisière du bois.

Paysagistes : atelier Bruel et Delmar

Le Centre social intercommunal

Ouverture : janvier 2009

Situé : rue Emile-Cloud

Usage : Le Centre social intercommunal accueille les habitants.
Objectifs : intégrer la population nouvelle et favoriser le lien social.
A l'étage, un local associatif communal est géré par la commune de Serris.

Programme : 375 m²

En rez-de-chaussée : 5 bureaux, espace accueil, salle de réunion et cuisine (231 m² au total)

A l'étage : 2 salles de réunion et une kitchenette.

Architecte : Yves Chemineau



Extension du bassin n°5 à Serris

Livraison : courant 2009

situé : derrière le Centre de Secours

Programme : extension de la capacité de stockage de 26 300 m³ à 34 600 m³, pour répondre à l'urbanisation du secteur.

Ces travaux d'agrandissement lui permettent de devenir le lieu de détente et un élément fort du paysage du quartier ouest du centre urbain.



La crèche Terre d'Eveil de Serris

Ouverture : septembre 2009

Situé : rue de Navarre, centre urbain ouest

Usage : 15 jeunes enfants (30 à terme) accueillis en crèche municipale

Programme : bâtiment de plain-pied, 2 unités pour les enfants de 3 à 15 mois et de 16 mois à 3 ans, comprenant salles d'éveil, de repas et de repos, un espace de jeux et activités. Bâtiment équipé d'un chauffage au sol alimenté par une pompe à chaleur.

Architecte : Laurent Lepy

Maison des fêtes et des associations de Magny le Hongre



Ouverture : mars 2010

Situé : avenue de Monguillon

Usage : salle communale à louer pour associations et particuliers et manifestations communales

Programme :

un accueil (40 m²), une salle des fêtes de 400 m² divisible en 2 parties, des vestiaires, un office de restauration, des sanitaires, des locaux techniques et un dépôt. Surface totale : 741 m²

Particularité

traitement acoustique du bâtiment situé en zone pavillonnaire pour limiter les nuisances sonores.

Groupe scolaire Charles Fauvet de Magny le Hongre



Ouverture : janvier 2010

Situé : rue de la Houe

Programme :

5 classes maternelles, 7 classes élémentaires, 4 classes réservées à l'accueil péri-scolaire et au centre de loisirs.

Démarche Qualité environnementale :

L'orientation générale des bâtiments s'attache à valoriser les apports solaires, à faciliter un confort thermique en toute saison et à répandre l'éclairage naturel.

Architecte : Fabienne Bulle

Maison des services publics



Situé : rue du Bois-de-Paris

Usage : La MSP est un bâtiment intercommunal géré par le SAN du Val d'Europe. Elle doit "faciliter les démarches des usagers et améliorer la proximité des services publics sur le territoire" (selon la loi relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations).

Programme :

Au rez-de-chaussée : service emploi du SAN, mairie annexe de Chessy, police municipale de Chessy, l'Association de défense et d'information sur le logement (ADIL), un espace de justice et du droit (ouverture à l'automne 2010), une salle de réunion associative, des locaux communs

1^{er} étage : Pôle emploi

2^e étage : Chambre de commerce et d'industrie

Architecte : Philippe Dubus

Population

23 820 habitants pour l'Insee (recensement au 01/01/2007) :
5 690 à Bailly-Romainvilliers (prochain recensement en 2011),
3 467 à Chessy (prochain recensement en 2014),
2 829 à Coupvray (prochain recensement en 2012),
5 205 à Magny le Hongre (prochain recensement en 2014),
et 6 629 à Serris (prochain recensement en 2013).

28 390 habitants pour le SAN en 2009.

Equipements

13 groupes scolaires
11 centres de loisirs sans hébergement
4 collèges
1 lycée
1 université
15 équipements sportifs
dont 1 intercommunal
1 centre social intercommunal
5 médiathèques intercommunales
1 Maison des services publics

Equipements programmés et Equipements en chantier

Effectifs scolaires*

- 60 classes et 1 602 élèves de maternelle,
- 95 classes et 2 437 élèves de primaire,
- 1 407 collégiens,
- 631 lycéens au Val d'Europe, dont 361 scolarisés au lycée Emilie du Châtelet à Serris.

*chiffres 2009-2010

Budget global du SAN 2010 : 105 M€

dépenses d'investissement (lancement des travaux, études préalables,...): plus de 56 M€

dépenses de fonctionnement (gestion du domaine public, entretien du patrimoine, dotations aux communes, charges de personnel et gestion courante, ...) : plus de 37 M€



la piscine intercommunale

Départementale 406, à Bailly-Romainvilliers
en limite communale de Serris

Parti architectural : telle “un bassin dans un jardin”, la piscine s’inscrit dans une coulée verte. Fonctionnelle en priorité, la future piscine se veut aussi écologique et esthétique. La toiture ondulée du projet est un élément remarquable, véritable piège à sons, promettant une belle lumière intérieure.

A dominante “scolaire, loisirs éducatifs”, elle comprendra :

- > 8 lignes de nage sur 25 mètres de long
- > un bassin d’initiation et de loisirs (250 m²)
- une pataugeoire (80 m²)
- > un espace toboggan (24 m²)
- > une plage-solarium de 1000 m² à l’extérieur.

Qualité environnementale

La démarche QE est principalement ciblée sur le traitement et le recyclage de l’eau et sur l’économie d’énergie : traitement des eaux pluviales et des eaux de nettoyage des filtres par phyto-épuration et récupération en partie pour arrosage et nettoyage, chauffage par récupération de la chaleur produite par un centre informatique,...

Maîtrise d’ouvrage

SAN du Val d’Europe

Surfaces totales :

- > 3926 m² Shon
- > 4160 m² d’espaces extérieurs
- > 3000 m² de parkings,
- > 60 m² réservés aux 2 roues,
- 100 m² aux bus
- > 100 m² de parvis.

Livraison : fin 2011. Démarrage des travaux : fin 2009

Architecte : Marc Mimram





4^e centre de loisirs et maison de quartier

Rue des Mûrons, derrière l'école Les Alizés
Zac des Deux Golfs

Parti architectural : dans un environnement de bâtiments à l'architecture affirmée, le projet s'insère dans les lignes du plateau de la Brie, comme un tumulus glissé dans une des buttes de terre créées par les chantiers de la région.

Un usage en deux temps :

- > centre de loisirs pour enfants d'âge maternel et primaire, 80 places dans un premier temps.
- > centre de loisirs 60 places et maison de quartier pour jeunes et associations dans un second temps.

Surfaces : 624 m² shon, dont 381 m² en rez-de-chaussée et 243 m² à l'étage.

Coût prévisionnel travaux : 1,2 M€.

Un bâtiment basse consommation

- > toiture végétale accessible,
- > panneaux photovoltaïques sur la façade sud,
- > buttes de terre utilisant la géothermie pour tempérer le bâtiment,
- > buttes traitées en prairie pour limiter le nombre de fauchages à 2 par an,
- > régulation thermique naturelle, ...

Maîtrise d'ouvrage

SAN du Val d'Europe

Livraison : fin 2012. Démarrage des travaux : 2011





Schéma de gestion des eaux

objectif : les contraintes topographiques de Coupray et les dysfonctionnements des dispositifs existants en matière de collecte et de rejet des eaux usées et pluviales, ont conduit le SAN du Val d'Europe à élaborer un nouveau schéma de la gestion des eaux à Coupray.

Mîtrise d'ouvrage et financement : SAN du Val d'Europe.

Coût estimatifs des travaux : 20 000 000 M€ H.T

L'ensemble des travaux a été programmé sur plusieurs années selon un découpage en plusieurs phases.

Eaux Pluviales :

Création de 4 bassins de régulation.

- > **bassin 23a** : 7 hectares, situé au nord de la RN34, recevra les eaux des urbanisations de la Zac de Chessy (partie est)
- > **bassin 26a** : 2 hectares, situé à l'est du parc du château, recevra les eaux des urbanisations à l'est et à l'ouest de la départementale 5d.
- > **bassin 26b** : 3,8 hectares, à l'emplacement de l'actuelle station d'épuration, recevra les eaux des urbanisations à l'est du village.
- > **bassin 27** : 8,7 hectares, situé le long du canal de Chalifert, recevra le rejet du bassin 26b, l'apport du ru et les eaux de ruissellement du bassin versant.

Création d'émissaires et d'exutoires pour former une chaîne cohérente des eaux pluviales :

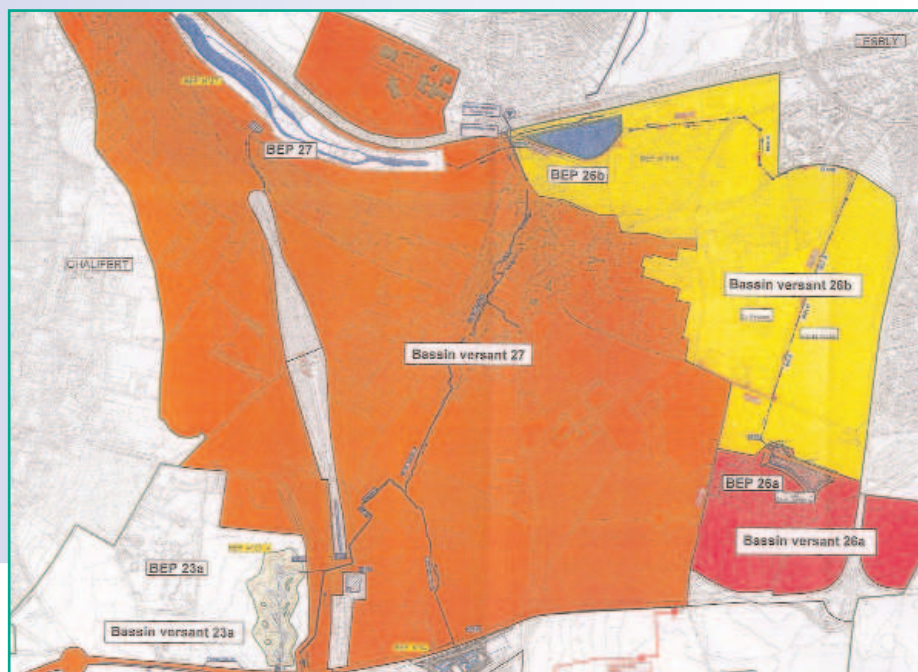
- > canalisation des eaux de la Zac de Chessy dans le bassin 23a
- > canalisation de liaison des bas-

sins 26a et 26b

- > ouvrage d'interception du ru et dérivation vers le bassin 27
- > liaison hydraulique entre le bassin 26b et l'ouvrage de dérivation du ru vers le bassin 27
- > ouvrage hydraulique entre le bassin 27 et le Canal de Meaux à Chalifert

Eaux Usées :

- > **suppression de la station d'épuration** communale, considérée comme obsolète.
- > **création d'un nouveau réseau d'évacuation** des eaux usées
- > **raccordement** de ce réseau au réseau existant du SAN, qui rejoint la station d'épuration de Saint-Thibault-des-Vignes.



Phasage prévisionnel de 2008 à 2011



3^e groupe scolaire

**A l'angle de la rue du Clos-Girard et du passage des Ecoles,
dans le bourg de Chessy (derrière la ferme des Tournelles)**

Parti architectural : la parfaite intégration visuelle du bâtiment dans un espace boisé, afin de rappeler le principe de la cabane.

8 puis 12 classes à terme (selon l'évolution démographique), pour répondre à l'urbanisation de la ZAC de Chessy.

- > **Une partie " maternelle "**, 480 m² comprenant une salle d'exercice par section (petits, moyens et grands), un atelier, une salle de repos, une salle de motricité, des bureaux et des dépôts.
- > **Une partie " primaire "**, 260 m² partagés en 5 classes, une salle des maîtres, des sanitaires, des bureaux et des dépôts.
- > 230 m² seront dédiés au centre de loisirs et aux activités périscolaires.
- > locaux communs : une bibliothèque, des salles à manger maternelle et primaire, un hall d'accueil, une infirmerie et une salle polyvalente
- > **une aire d'évolution physique et sportive** (32 m x 16 mètres).

Coût prévisionnel de l'équipement :

6,88 millions € HT.

Architecte : cabinet Margerie et Pasquet





La ferme des Tournelles

ZAC du Bourg, rue des Fermes

Parti architectural : Dans le cadre d'un contrat régional, la mairie de Chessy met en valeur son patrimoine bâti en réhabilitant la ferme des Tournelles. L'objectif est d'augmenter la capacité d'accueil des locaux associatifs et de créer un équipement culturel communal.

Architecte : cabinet Opus 5

Maître d'ouvrage : mairie de Chessy

4 opérations s'inscrivent dans les actions retenues par le contrat régional :

- > **une école de musique** (315 m² surface utile, comprenant 5 ateliers de cours instruments, 1 atelier percussions, 2 salles de cours collectifs, 1 grande salle, sanitaires et stockages),
- > **des locaux associatifs et un local jeunes** (775 m² surface utile),
- > **une salle de spectacle** de 250 places (512 m² surface utile)
- > **l'aménagement de la cour** (pavés)

Le SAN participe financièrement à cette réhabilitation.



Début des travaux : 2010





le gymnase du Courtalin

ZAC du Courtalin, rue des Labours
entre la rue de l'Épinette et la réserve foncière du 4^e collège

Parti architectural :

Architectes : cabinet Bigeault-Taïeb, Mme Taïeb

livraison : 2012

Démarrage du chantier : 1er trimestre 2011.

Financement

SAN du Val d'Europe, Conseil général du 77.

Surface

1400 m², comprenant une grande salle, 4 vestiaires équipés de douches et sanitaires.

Démarche environnementale

plusieurs pistes sont étudiées :

- > renfort de l'isolation extérieure, utilisation de l'énergie solaire en toiture,
- > création de noues au pourtour du bâtiment pour conduire les eaux pluviales dans les nappes phréatiques.



le 4^e collège

**Zac du Courtalin, avenue de Monguillon
(entre les hôtels, le boulevard circulaire et la
rue des Labours)**



Maître d'ouvrage : Conseil Général de Seine-et-Marne

Préfiguration :

La préfiguration du 4^e collège du Val d'Europe a ouvert à Magny le Hongre, en septembre 2008.

Les locaux provisoires accueillent 400 élèves de la commune cette année.

En fonctions des besoins, il pourrait évoluer vers 600 places en 2010.

Le collège définitif, qui sera construit pour 2014, pourra accueillir jusqu'à 700 élèves si besoin.



le lycée du Val d'Europe

**Zac du centre urbain,
Cours du Danube**

Pari architectural : Le lycée joue le rôle de “révéléateur” du site. Par sa volumétrie, il indique l’aboutissement du Cours du Danube, il constitue une façade urbaine et révèle la profondeur du terrain par le soulèvement de la partie centrale (le CDI) et la transparence du hall.

Architectes : Badia et Berger

Ouverture : septembre 2010

Maîtrise d'ouvrage :
Conseil Régional d'Ile-de-France
Coût (estimation) : 37,5 M€.

Enseignement : général et technologique (métiers de l'hôtellerie et de la restauration).

Effectifs : 950 lycéens, 1300 à terme.

Programme :

- > Rez-de-chaussée : hall, escalier monumental, administration, salles de permanences, amphithéâtre, espaces de vie scolaire (cafétérias,...), enseignement cuisine et restauration, restauration d'application (ouvert aux visiteurs extérieurs, visible depuis la rue).
- > 1^{er} étage : CDI, salle des professeurs, salles de cours
- > 2^e étage : salles d'enseignement tertiaire, 8 logements de fonction.
- > Espaces extérieurs en cours de définition.
- > Parking de 74 places, dont 50 pour les clients potentiels du restaurant d'application.

Démarche Qualité environnementale

- > gestion de l'énergie,
- > gestion de l'eau,
- > maintenance
- > confort acoustique.



Serris



Groupe scolaire Matisse (extension)

Zac du centre urbain,
Cours du Danube

Pari architectural : Actuellement, l'accueil pré et post - scolaire se déroule dans deux salles de classe non encore occupées. Devant l'augmentation des effectifs ,cet espace sera libéré au profit de l'enseignement. Une extension sera réalisée pour l'accueil.

Démarrage du chantier : 2011
Livraison : septembre 2011

Maîtrise d'ouvrage :
SAN du Val d'Europe

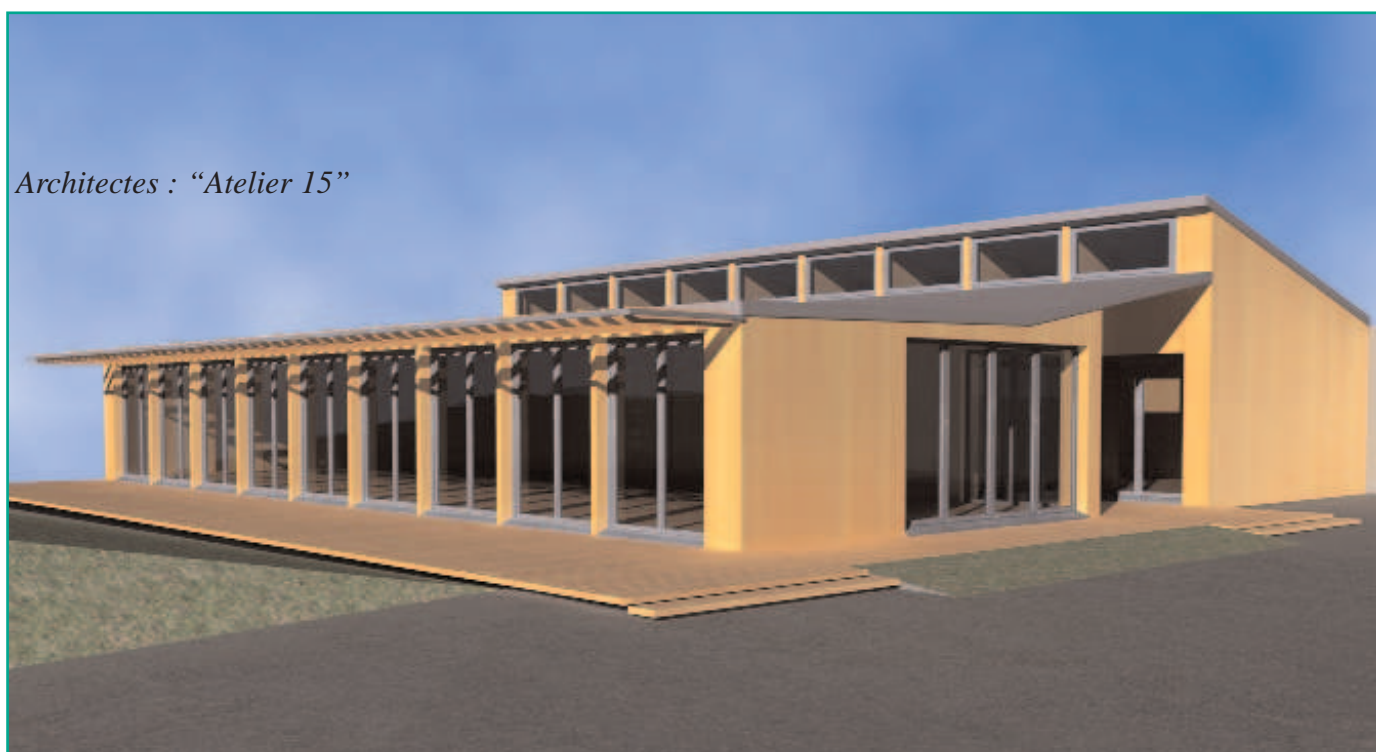
**Extension pour l'accueil péri-
scolaire :**

- > 2 nouvelles salles
- > un atelier
- > un bureau
- > des sanitaires

**Une construction bois alliant
solidité et fiabilité**

Cette construction bois - 256 m²,
500 000 € HT - sera réalisée en
grande partie en atelier et assem-
blée sur place.

Architectes : "Atelier 15"



Serris



le gymnase du centre urbain

Centre urbain, quartier du Lac de Serris,
à proximité du lycée du Val d'Europe

Pari architectural : Marquer le caractère public de l'équipement, tout en l'insérant de façon harmonieuse dans le quartier du Lac, entre le futur lycée, les logements et une résidence médicalisée. Le bâtiment sera semi-enterré pour limiter son impact visuel.

Le gymnase du centre urbain sera utilisé aussi bien pour la pratique régulière des clubs locaux et des lycéens, que pour les compétitions de niveau national (handball et basketball) et les grandes manifestations sportives du SAN ou des communes du secteur.

Il se distinguera par un matériau unique blanc et des transparences, et 3 volumes de hauteurs distinctes, recouverts de terrasses végétalisées.

Programme :

- > espace de convivialité de 30 m²,
- > local anti-dopage de 14 m²,
- > secrétariat de 15 m²,

- > grande salle de 1131 m² (homologable en national pour basket et handball),
- > gradins fixes pour 1000 spectateurs,
- > salle polyvalente de 600 m² avec vestiaires et dépôt sportif, locaux techniques et d'entretien,
- > logement de gardien.

Démarche QE :

La démarche de qualité environnementale portera notamment sur

- > la maîtrise de l'impact du bâtiment sur l'environnement extérieur (matériaux, énergies, déchets...)
- > la création d'un environnement sain, facile à entretenir et confortable.

réalisation : service communication du SAN - Dernière mise à jour : août 2010



Livraison :
janvier 2011



Centre hospitalier de Marne-la-Vallée

**Zac du Pré au Chêne, à Jossigny
(secteur 3 de Marne-la-Vallée, le Val de Bussy)
face au centre urbain quartier ouest**

Pari architectural : Pour se démarquer des projets construits aux abords, le nouvel hôpital offre une image emblématique. Il crée la surprise - sans imposer de geste ostentatoire - mais en organisant un subtil damier, un jeu de pleins et de vides équilibrés.

Livraison programmée : 2012



Architectes : Brunet-Saunier



Maîtrise d'ouvrage : centre hospitalier de Lagny-sur-Marne.

Programme :

- > 460 lits (110 de + que l'actuel hôpital de Lagny-sur-Marne) dans les services de médecine-chirurgie-obstétrique,
- > un logipôle
- > un bâtiment psychiatrique de 125 lits.

Bâtiment R+2 de couleur blanche.

Surfaces :

- MCO : 57 162 m²
- Logipôle : 8 902 m²
- Psychiatrie : 6 797 m²

Modulable et réalisé sur un terrain choisi pour son ampleur (12 hectares), le projet permet d'anticiper toutes les évolutions et pourra être agrandi ou réorganisé en fonction des besoins.

La réalisation de ce centre hospitalier entre dans le cadre du projet dit de la « Plaine d'Europe » qui concerne les communes de Jossigny, Chanteloup-en-Brie et Montévrain (pôle commercial, bureaux, activités, et logements logements).